



## Résolution du conseil communal du 25 avril 2017

Le Conseil,

- Entend 1 interpellation du public
- Adhère à la centrale de marchés de l'intercommunale Interfin
- Acquiert de modules complémentaires pour le upgrade du logiciel des taxes Onyx
- Approuve la convention avec la Région de Bruxelles-Capitale relative à un système d'avances mensuelles (préfinancement) à partir de comptes de transit
- Modifie le règlement relatif à l'octroi d'une prime durant les trois années suivant l'établissement dans une habitation nouvellement acquise ou construite à Forest
- Approuve la convention pour le réaménagement de la rue Vanden Corput et du tronçon Berkendael
- Approuve la convention de délégation de la maîtrise d'ouvrage dans le cadre des études et des travaux nécessaires à la restauration et à la rénovation de l'église de Saint-Augustin, sise Place de l'Altitude Cent à 1190 Forest
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
  - le renforcement des fondations de l'Ecole communale n°3, Rue Timmermans 53-55
  - le renforcement des plafonds en terre cuite de l'Ecole communale n°3, Rue Timmermans 53-55
  - le marché de traduction (3 ans)
  - la mission d'inventaire et de suivi d'amiante dans les bâtiments communaux (3 ans)
  - l'entretien des voiries communales
  - les placements de cadres en Béton pour les Pierres Tombales Collectives 30-50 Ans
  - la rénovation de sanitaires - Lot 1: Ecole 12, Avenue des Sept Bonniers 210, Lot 2: Ecole du Vignoble, Avenue Monte-Carlo 91 – Modification de la clé de répartition de l'article budgétaire
- Désigne le CIRB pour l'acquisition de matériel informatique et téléphonique
- Approuve « l'approche des exclusions définitives dans l'enseignement fondamental à Bruxelles »
- Approuve l'avenant à la convention-cadre entre la Commune de Forest et la Commune de Saint-Gilles, suite à la création du Lycée Intégral Roger Lallemand (L.I.R.L.) en lieu et place de l'Institut Pierre Paulus repris par la Commission communautaire française
- Approuve la convention-cadre entre la Commune de Forest et la Commission communautaire française, relative à la poursuite de la tutelle sanitaire par le S.P.S.E. de Forest des élèves de l'Institut Pierre Paulus et du Centre de formation en alternance attaché audit institut
- Lance deux appels à candidatures de direction d'école et arrête le profil de fonction
- Approuve la convention particulière entre la commune et l'asbl Partenariat Marconi
- Approuve l'avenant à la convention « Politique de la Ville 2016 » entre la Région de Bruxelles Capitale et la commune
- Approuve les modifications budgétaires pour la mission d'auteur de projet pour la réalisation d'une étude d'incidence environnementale

- Modifie le budget pour l'acquisition pour cause d'utilité publique le bâtiment sis place Saint-Denis 14
- Entend deux interpellations de conseillers communaux
- Octroie 1 pension
- Acte 1 démission d'un enseignant
- Met 3 enseignants en disponibilité
- Octroie 3 pensions
- Octroie 10 congés
- Accorde 8 interruptions de carrière
- Désigne 1 enseignant